

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

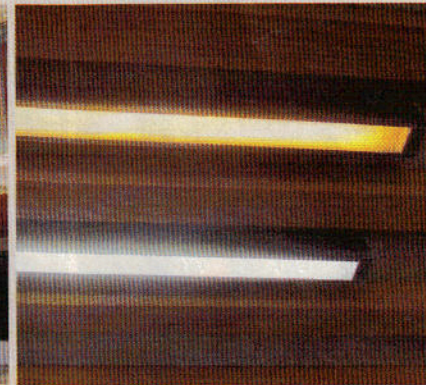
# Priorité à la santé des enfants

La quatrième édition des « Défis bâtiment santé » a mis l'accent sur la santé des enfants. Un thème en phase avec la prochaine exigence réglementaire sur la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles maternelles.

« Les enfants sont des êtres en devenir, par nature toujours en mouvement. Ils ont besoin proportionnellement à leur taille de beaucoup plus d'air neuf que les adultes », a rappelé Véronique Girard, psychosociologue, lors du colloque des Défis bâtiment santé, qui s'est tenu le 22 mai à Paris. Organisée par le docteur Suzanne Déoux, cette quatrième édition avait pour thème « La santé dans le bâtiment, de la crèche au lycée. Attention enfants ». Un thème qui colle à l'actualité réglementaire puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les établissements accueillant des enfants de moins de six ans, en l'occurrence les écoles maternelles et les crèches, devront avoir réalisé des campagnes de mesure de leur qualité d'air intérieur (décret n°2011-1728 du 2 décembre 2011 relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains ERP, lire « Le Moniteur » du 7 mars 2014, p. 43).

### Sensibilisation des personnels

Afin de préparer cette échéance, plusieurs collectivités ont pris les devants. C'est le cas de la communauté du Pays d'Aix-en-Provence, qui profite de l'obligation réglementaire pour impulser un changement des comportements. « Outre un cahier des charges type pour faciliter le choix des bureaux d'études qui vont réaliser les mesures, nous avons mis en place un partenariat avec un réseau régional de professionnels du bâtiment afin qu'ils puissent assister les établissements dont les résultats dépasseront les seuils autorisés », explique Céline Sales, chef du service écologie urbaine de la communauté du Pays d'Aix-en-Provence. L'organisme met en place des formations qui s'adressent aussi bien aux directeurs d'écoles et de crèches qu'aux enseignants, aux personnels d'entretien et aux responsables des achats qui choisissent le mobilier ou les produits d'entretien afin de sensibiliser tous les publics à la qualité de l'air. « A plus long terme, poursuit-elle, nous prévoyons de rassembler les résultats des mesures dans une base de données partagée, afin d'en constituer un historique. » ■ Julie Nicolas



PHOTOS JULIE NICOLAS

## Nîmes : l'école maternelle Jean-Carrière reçoit le Trophée bâtiment santé

Implanté dans un quartier défavorisé de Nîmes (Gard), le nouveau bâtiment de l'école Jean-Carrière devait répondre à plusieurs exigences : respecter les alignements de platanes déjà en place, ne pas imperméabiliser davantage la parcelle en zone inondable et ajouter aux quatre classes existantes une classe supplémentaire et un centre de loisirs. « Nous avons choisi d'installer les classes à l'étage pour ne garder que la cantine et les locaux techniques au rez-de-chaussée », explique Stéphane Goasmat, architecte de l'atelier GA. La cour gazonnée a été conservée, tandis qu'un platelage en bois dissimule un bassin de rétention des eaux pluviales.

Une grande attention a été portée au confort des élèves, ce qui a séduit le jury du Trophée bâtiment santé. En termes de qualité de l'air, les débits d'air réglementaires de 18 m<sup>3</sup>/h par personne ont été portés à 25 m<sup>3</sup>/h. « Afin d'assurer un bon renouvellement d'air, 700 m<sup>3</sup>/h sont insufflés dans chaque classe, grâce à un registre relié à un boîtier de détection de présence », souligne Stéphane Boyer, gérant du bureau d'études Energetec. Les salles de classe sont orientées sud-ouest afin de profiter de la lumière naturelle. Par ailleurs, la lumière artificielle vise à reproduire le cycle circadien (cycle veille/sommeil) avec des colorations bleutées ou orangées. Ce dispositif, couplé au traitement acoustique, diminue la fatigue des enseignants comme des élèves et améliore ainsi leur capacité de concentration.

**FICHE TECHNIQUE** Maître d'ouvrage : Ville de Nîmes. AMO qualité environnementale : EODD.

Maître d'œuvre : Tectoniques (mandataire), Atelier GA. Bureau d'études qualité environnementale : Inddigo.

Concepteur bois : Anglade structures bois. Concepteur lumière : Les éclairieurs. Bureau d'études génie climatique : Energetec. Budget travaux : 3,100 millions d'euros HT pour 1920 m<sup>2</sup> Shon.